



Agencement - Rénovation intérieure

CHARTRE RSE 2026

Une démarche responsable, ancrée dans notre réalité opérationnelle



Introduction

Le secteur de la rénovation est au cœur des enjeux actuels : performance énergétique des bâtiments, gestion des déchets, qualité des matériaux, sécurité des équipes.

En tant qu'entreprise de rénovation à taille humaine, nous sommes directement concernés par ces transformations.

Nous sommes convaincus que la performance d'une entreprise ne se limite pas à ses résultats financiers.

Elle repose également sur :

- la sécurité et l'engagement de nos équipes,
- la qualité de nos chantiers,
- la maîtrise de nos impacts environnementaux,
- la confiance de nos clients et partenaires.

Notre démarche RSE vise à structurer ces engagements dans le temps.

Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, adaptée à notre taille et à notre réalité opérationnelle.

Cette charte formalise des pratiques déjà existantes et fixe un cadre de progression pour les années à venir.

Pourquoi structurer notre démarche aujourd'hui ?

Le secteur du bâtiment évolue rapidement :

- Renforcement des exigences environnementales
- Attentes croissantes des clients en matière de performance énergétique
- Nécessité de professionnaliser la gestion des déchets Attention accrue portée à la sécurité et à la pénibilité

Dans ce contexte, nous faisons le choix d'anticiper plutôt que de subir.

Structurer notre démarche RSE nous permet :

- d'améliorer notre organisation,
- de renforcer notre crédibilité,
- de sécuriser notre développement à long terme,
- et de répondre progressivement aux exigences futures du marché.

Cette charte traduit notre engagement en faveur d'un développement plus durable. Elle a vocation à évoluer en fonction du contexte réglementaire, des attentes du marché et des pratiques que nous mettons en place au sein de l'entreprise.

La présente charte s'applique :

- à l'ensemble de nos activités,
- à nos chantiers et à leur organisation,
- à notre fonctionnement interne (gestion, RH, pilotage),
- à nos relations avec nos clients, partenaires et fournisseurs.

Le choix final des matériaux relevant du maître d'ouvrage, nous intervenons en tant que force de proposition et de conseil.

Notre démarche s'inscrit dans une logique progressive, adaptée à notre taille et à notre réalité opérationnelle.

Pilotage & indicateurs

Notre démarche RSE est suivie à travers des indicateurs simples, directement liés à notre activité et à nos enjeux opérationnels (chantiers, sécurité, consommations, organisation).

Ces indicateurs nous permettent de suivre nos pratiques, d'identifier des axes d'amélioration et de structurer progressivement notre démarche.

Ils font l'objet de points réguliers afin d'évaluer les progrès réalisés et d'ajuster nos priorités d'action.

Sommaire

01. Engagements sociaux

- a. La sécurité : une priorité quotidienne
- b. Maintenir de bonnes conditions de travail
- c. Formation et fidélisation

02. Engagements environnementaux

- a. Maîtrise des déplacements
- b. Matériaux et rôle de prescription
- d. Consommations énergétiques

03. Gouvernance et ancrage territorial

- a. Qualité et satisfaction client
- b. Management et fonctionnement interne
- c. Ancrage territorial et responsabilité locale
- d. Communication et amélioration continue

04. Nos futures démarches RSE



01. Les engagements sociaux

Chez YAELI, la qualité de nos chantiers repose avant tout sur nos équipes.

Nous sommes une structure à taille humaine. Cela implique proximité, exigence, solidarité et responsabilité partagée.

Notre engagement social se concentre sur trois priorités : la sécurité, la progression professionnelle et la cohésion.

a. La sécurité : une priorité quotidienne

Le chantier n'est pas un environnement neutre. La vigilance fait partie du métier.

Nous nous engageons à :

- respecter les exigences en matière de santé et de sécurité au travail,
- mettre à disposition des équipements de protection individuelle conformes et en
- assurer le suivi,
- assurer le suivi des visites médicales,
- rappeler régulièrement les consignes de sécurité, notamment lors des briefs chantier,
- organiser des formations et des rappels réguliers.

La sécurité est l'affaire de tous. Elle conditionne la qualité du travail et la pérennité de l'entreprise.

b. Maintenir de bonnes conditions de travail

Nous croyons fermement que notre capital humain est notre atout le plus précieux. Nous nous engageons à promouvoir le bien-être, le développement et la formation de l'ensemble de nos collaborateurs.

Nous rejetons toute forme de discrimination, d'exploitation ou de harcèlement, et nous encourageons un environnement de travail respectueux, équitable et inclusif.

Nous favorisons :

- des temps d'échanges réguliers formels et informels,
- un dialogue direct,
- la possibilité pour chacun de proposer des améliorations,
- une politique de recrutement fondée sur l'égalité des chances.

Nous restons attentifs à l'équilibre des charges de travail et aux signaux de tension.



c. Formation et fidélisation

Nous structurons progressivement :

- un plan de formation annuel qui allie montée en compétences et autonomie, •
- des formations internes et externes adaptées aux besoins.

Nous avons déjà mis en place :

- des entretiens individuels formalisés, qui permettent d'aborder les conditions de travail, les parcours, les compétences et les perspectives d'évolution,
- un CSE externalisé.

Ces échanges contribuent à mieux comprendre les attentes de chacun, à identifier les axes de progression et à renforcer l'engagement dans la durée.

Nous nous appuyons également sur une bonne cohésion d'équipe et un faible turnover, que nous cherchons à préserver dans le temps.

Une boîte à idées sera mise en place afin de favoriser l'expression et les propositions d'amélioration.

Notre objectif est simple : renforcer l'autonomie, la qualité technique et la stabilité de nos équipes.

02. Les engagements environnementaux

L'activité de rénovation génère des impacts environnementaux liés principalement :

- aux déplacements professionnels,
- aux matériaux mis en œuvre,
- aux déchets de chantier,
- aux consommations énergétiques liées à l'activité.

Nous intégrons progressivement ces enjeux dans nos pratiques, en adaptant nos choix et nos méthodes de travail.

Notre engagement repose sur une approche pragmatique, proportionnée à notre taille et à notre réalité opérationnelle.

a. Maîtrise des déplacements

Les déplacements représentent un poste significatif d'impact environnemental dans notre activité.

Nous nous engageons à :

- optimiser la planification des chantiers afin de limiter les trajets inutiles,
- regrouper les interventions par zone géographique lorsque cela est possible,
- suivre les consommations de carburant,
- analyser progressivement les pistes d'amélioration en matière de décarbonation.

Notre activité étant directement liée aux chantiers et à leur localisation, nous ne maîtrisons pas l'ensemble des déplacements.

Nous cherchons néanmoins à agir à notre échelle, en optimisant l'organisation et les choix disponibles.

Le parc de véhicules est composé de véhicules récents, dont un véhicule électrique utilisé par le dirigeant.

Cette configuration permet de limiter les consommations et s'inscrit dans une réflexion progressive d'évolution du parc.

b. Matériaux et rôle de prescription

Dans le cadre des projets, comme indiqué précédemment, nous intervenons en conseil et en mise en œuvre.

Le choix final appartient au maître d'ouvrage.

Dans ce contexte, nous nous engageons à :



- proposer, lorsque cela est pertinent, des alternatives à moindre impact environnemental,
- nous appuyer sur des fournisseurs de proximité lorsque cela est cohérent avec les contraintes techniques, logistiques et budgétaires,
- intégrer, lorsque cela est pertinent, des critères de qualité et environnementaux dans nos recommandations,
- structurer progressivement notre approche fournisseurs.

Notre rôle consiste à éclairer la décision, sans imposer en apportant des éléments objectifs et adaptés au contexte de chaque projet.

c. Gestion des déchets de chantier

Nous assurons l'organisation opérationnelle du chantier, y compris la gestion des déchets.

En complément des obligations légales (tri des principales catégories de déchets : fractions minérales, plastiques, métaux, verre, papier/carton, bois et plâtre), nous nous engageons à :

- sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques de tri, notamment via des rappels et
- des affichages dans les locaux et sur chantier,
- adapter l'organisation du chantier pour faciliter le tri lorsque cela est possible,
- travailler avec nos fournisseurs pour mettre en place des solutions de reprise ou de valorisation de certains déchets (matériaux, contenants, équipements),
- étudier les possibilités de réemploi lorsque les conditions le permettent, ajuster les commandes afin de limiter les surplus,
- améliorer progressivement la traçabilité des volumes évacués.

Des solutions de reprise sont déjà mobilisées sur certains flux, en fonction des filières disponibles et des contraintes chantier.

d. Consommations énergétiques

YAELI vient d'acquérir de nouveaux locaux.

Dans ce cadre, nous mettons en place un suivi de la consommation énergétique du site.

Le local est entièrement alimenté à l'électricité. Une offre d'énergie d'origine renouvelable est utilisée à ce jour, bien que nous ne disposions pas d'une visibilité complète sur l'origine exacte de l'énergie consommée.

Ce suivi permet d'observer l'évolution des consommations et d'identifier, lorsque cela est pertinent, des pistes d'optimisation.

Notre démarche s'inscrit dans une logique progressive, adaptée à notre activité et à nos marges de manœuvre.



03. Gouvernance et ancrage territorial

La gouvernance de YAELI repose sur une organisation simple, responsable et orientée qualité.

Notre objectif est de piloter l'entreprise dans la durée, en maintenant un haut niveau d'exigence opérationnelle et relationnelle.

a. Qualité et satisfaction client

Nous nous engageons à :

- assurer un traitement systématique des réclamations clients,
- viser un taux de traitement de 100 % des demandes et retours,
- analyser les réclamations afin d'identifier des axes d'amélioration,
- maintenir une démarche commerciale orientée conseil et valeur ajoutée.

Notre approche repose sur l'écoute, la transparence et la qualité d'exécution.

b. Management et fonctionnement interne

Nous privilégions un mode de management fondé sur la confiance, la responsabilisation et la proximité.

Nous cherchons à créer un environnement dans lequel chacun se sent encouragé à :

- proposer des améliorations,
- prendre des initiatives,
- contribuer activement à l'évolution de l'entreprise.

Le dialogue direct fait partie intégrante de notre fonctionnement.

Il permet de mieux comprendre les attentes, d'anticiper les difficultés et d'améliorer en continu notre organisation.

Ce mode de management favorise la collaboration, la réactivité et la confiance mutuelle.

c. Ancrage territorial et responsabilité locale

Nous inscrivons notre activité dans une logique d'ancrage territorial.

Au-delà de la proximité opérationnelle, nous considérons que l'entreprise a un rôle à jouer dans l'écosystème local dans lequel elle évolue.

À ce titre, nous nous engageons à :

- travailler, lorsque cela est possible, avec des partenaires et fournisseurs de proximité,
- participer à des dynamiques territoriales en lien avec notre activité,
- soutenir des initiatives locales contribuant à la transition environnementale ou à la cohésion économique du territoire.

Plusieurs actions concrètes ont déjà été engagées :

- soutien à une association sportive locale (Saint-Thomas Basket), participant à la vie du territoire,
- mécénat auprès du DCF Challenge, favorisant les liens avec le monde académique local et la formation des futurs professionnels,
- contribution projet environnemental local via le dispositif CarboLocal, avec notamment la participation à un projet de plantation de haies en partenariat avec un agriculteur du territoire. Cette initiative vise à renforcer la biodiversité, favoriser la séquestration carbone et valoriser le lien entre l'entreprise et son environnement local.

Ces actions traduisent notre volonté de contribuer, à notre échelle, au dynamisme économique et social du territoire.

d. Communication et amélioration continue

Nous communiquons de manière proportionnée sur nos engagements.

Nous nous engageons à :

- partager en interne les objectifs RSE et les évolutions mises en place,
- communiquer de façon transparente auprès de nos clients lorsque cela est pertinent,
- inscrire notre démarche dans une logique d'amélioration continue.

Notre ambition est de progresser de manière concrète et mesurable, sans surpromesse.





04. Nos futures démarches RSE

Notre démarche RSE s'inscrit dans une logique progressive.

Les actions engagées constituent une première étape et ont vocation à être consolidées et approfondies dans les années à venir.

À court et moyen terme, nous souhaitons :

Renforcer la sensibilisation interne.

Poursuivre la sensibilisation des équipes aux enjeux environnementaux et sociaux liés à notre activité, afin d'ancrer durablement les bonnes pratiques dans le quotidien des chantiers.

Consolider le suivi des indicateurs clés.

Structurer le suivi de nos indicateurs prioritaires, notamment:

- la consommation de carburant liée aux déplacements,
- les flux de déchets de chantier,
- les consommations énergétiques des locaux.

Évaluer et ajuster la démarche

Mettre en place une revue annuelle permettant :

- d'évaluer les progrès réalisés,
- d'identifier les axes d'amélioration,
- d'ajuster notre démarche de manière pragmatique.

Poursuivre la structuration de la gouvernance

Continuer à intégrer progressivement les enjeux RSE dans le pilotage de l'entreprise, en cohérence avec nos décisions stratégiques et opérationnelles.